

Thollin, Guillaume Janin, François Forey, Jean Monteillet, Anthoine Périer, André Goutallier et Benoist Lagoutte et autres habitants ont dit que le seize du mois d'aoust dernier Il auroit été procédé à la nomination de nouveaux consuls pour l'année prochaine, Et dans l'acte receu par le notaire soubzsigné André Perroudou a été nommé pour principal consul, Ensuite de quoy s'estant pourveu par devant Messieurs les Eslus en l'eslection de Beaujollois, il a obtenu une sentence qu'il a fait signifier que dimanche dernier par Seynard par laquelle ledit Perroudou a esté deschargé de ladite nomination et ordonne que nouvelle assenblée seroit faite pour procéder à la nomination d'autres consuls au lieu dudit Perroudou, pour à quoy satisfaire, après avoir par lesdits consuls entr'eux délibéré Et avec les habitants Ils ont dit et déclaré qu'ils nomment au lieu dudit Perroudou des personnes dudit Pierre Mignard cottizé à trante deux livres dix-sept sols et de Humbert Roche cottizé à trante une livres deux sols, au surplus percistent à la nomination de Jean Barberel cottizé à 4 livres 6 sols, Pierre Putigny à 5 livres 10 sols, Pierre Piro, fermier de Jean Goujat à 11 livres, 14 sols, Anthoine Magat, pour la ferme de Philippe Thimonnier à 1 livre, 14 sols et le fermier Bonnefont à 9 livres, 6 sols, montant toutes lesdites cottes à la totalle de nonente six livres, 9 sols... De Meyré, notaire royal.

7 janvier 1711. — Bénigne Philibert, fille de Jean Philibert, tissier et habitant de la paroisse d'Amplepuis et de feue Jeanne Couty, majeure de plus de 25 ans accomplis, étant dans la maison sise en ladite paroisse où habite ledit Philibert, parlant à sa personne, tout respect possible, demande et requiert son dit père de vouloir consentir à son mariage avec Jean Thoral, tissier et habitant de ladite